



COMMUNIQUE DE PRESSE – Paris le 27 mai 2009 pour diffusion immédiate

## **Appel à projet « Serious Gaming » du gouvernement : une opportunité pour les professionnels du jeu vidéo**

*Le SNJV était dans l'attente des modalités d'application de l'appel à projet annoncé début mai, par la secrétaire d'état chargée du développement de l'économie numérique. Si ce dispositif constitue une opportunité pour les professionnels du jeu vidéo, elle ne devra pas, selon l'organisation professionnelle, être détournée de son objectif principal qui est soutenir le développement de ce nouveau marché pour les acteurs du jeu vidéo. À la demande du SNJV une réunion d'information avec les services administratifs concernés sera organisée le 17 juin prochain à Paris.*

### **Une opportunité pour accélérer les prises de décisions des donneurs d'ordres**

Les professionnels du jeu vidéo réunis au sein du Syndicat National du Jeu Vidéo étaient dans l'attente des modalités concrètes d'application de l'appel à projet « serious gaming » depuis l'annonce Nathalie Kosciusko-Morizet d'un plan de 30 millions d'euros pour la filière jeu vidéo. À la lecture de cet appel à projets, les professionnels du secteur jugent cette opportunité intéressante. « Ce dispositif doit permettre d'accélérer la prise de décision des donneurs d'ordres pour réaliser les projets actuellement en phase de discussion avec les prestataires de jeux vidéo. Car nous connaissons bien les problématiques de ce marché dans les phases en amont de la réalisation d'un projet. L'appel à projets devra soutenir la réalisation de prototypes ou de démonstrateurs souvent décisifs dans la prise de décision des clients dans un marché encore naissant » indique Julien Villedieu, délégué général du SNJV. En ce qui concerne le volet relatif à la commande publique, le SNJV reste dans l'attente des modalités qui seront proposées aux entreprises de la filière d'ici la fin 2009.

## **Attention à l'effet d'aubaine**

Dans le même temps, le SNJV sera particulièrement attentif à ce que la mesure ne soit pas détournée de son objectif principal. En effet, pour Nicolas Gaume, président du SNJV : *« Ce dispositif vise selon nous à renforcer la filière jeu vidéo en France et à confirmer le développement des multiples usages du jeu vidéo. Les jeux vidéo, à vocation sérieuse ou non, sont réalisés par des équipes réunies au sein de sociétés qui maîtrisent les outils et technologies spécifiques. Nous resterons donc vigilants à ce que cette mesure ne se transforme pas en effet d'aubaine pour des entreprises qui ne maîtrisent pas ces sujets. Nous sommes conscients que, dans le contexte actuel de crise, beaucoup d'acteurs extérieurs à nos métiers pourraient tenter de tirer profit de cette mesure pour réaliser des projets bien loin de ce que doit être un jeu vidéo à vocation d'apprentissage ou de promotion. Le risque serait de considérer que n'importe quelle entreprise du multimédia est capable de réaliser de tels projets. À ce stade c'est la crédibilité de notre secteur et de nos productions qui est en jeu et nous serons donc très vigilants. »*

## **Une réunion pour répondre aux interrogations des développeurs de jeux vidéo sur ce dispositif**

Le jeu vidéo est une industrie aux multiples débouchés. Dans le domaine des applications vidéoludiques à vocation sérieuse, elle est en pointe, en témoignent les nombreux projets\* de jeux vidéo à vocation éducatives, de simulation ou de sensibilisation réalisés ces dernières années par les professionnels du secteur.

Le SNJV appelle donc les professionnels du secteur à se mobiliser pour proposer des projets ambitieux et faire valoir leurs savoir-faire dans le cadre de cet appel à projets. Pour leur permettre d'optimiser leurs chances de succès, l'organisation professionnelle annonce qu'elle organisera le Mercredi 17 juin au matin une réunion avec les services techniques des ministères concernés et les entreprises de la filière intéressées par ce dispositif pour une séance de questions-réponses.

\* Pour des exemples de projets, nous consulter

-----  
-----  
**Fin du communiqué**

### **A propos du SNJV :**

Créé en 2008, dans la continuité de l'Association des Producteurs d'Œuvres Multimédia (APOM), le SYNDICAT NATIONAL DU JEU VIDEO (SNJV) rassemble les professionnels de la production de jeux vidéo et de programmes multimédias ludiques ainsi que les institutions et les organisations œuvrant au

développement de la filière jeu vidéo en France;

Le SNJV est un des membres fondateurs de l'EGDF (European Games Developer Federation).

Pour plus d'informations : [www.snjv.org](http://www.snjv.org)

Président : Nicolas Gaume  
(Également Président Directeur Général de la société MIMESIS REPUBLIC)

Délégué Général : Julien Villedieu dg(at)snjv.org

contact presse: Julien Villedieu